



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS géré par l'Association loi 1901 « Le jardin de l'Escanson »

Carnaval 2015

2^{ème} REUNION préparatoire - vendredi 19 septembre 2014

Date : 19 septembre 2014

Horaires : 18h30

Lieu : centre de loisirs

Présents : voir liste consultable

Après une réunion de lancement le 17 juin 2014, l'objectif de cette réunion de rentrée est de confirmer l'organisation d'un carnaval à Robion le 28 mars 2015, avec défilé de chars et jugement de Caramentran ; et de poursuivre la dynamique afin que chacun trouve sa place dans l'organisation de ce jour de fête.

Pour le carnaval 2015, le thème est celui de l'eau, mais toutes les idées de chars sont les bienvenues.

A noter, parmi les nouveaux bénévoles, la présence de M. Zanchi, membre du comité des fêtes de Cavaillon, et qui fabrique des chars depuis 30 ans. Il propose de nous aider à la confection de nos chars. Il sera invité à nos réunions. Il ne faut pas hésiter à lui faire part de nos idées ou difficultés concernant la réalisation de nos chars.

Comité directeur :

Pour les questions financières et administratives, il est proposé de constituer un comité directeur. Y sont conviés les présidents des associations ou leur représentant.

La première réunion de ce comité est programmé le mardi 7 octobre 2014 à 18h30 dans les locaux du jardin de l'Escanson.

Il est confirmé que le Carnaval 2015 est porté par l'association « Le Jardin de l'Escanson » en association avec les associations (!) qui se joignent au projet.

Dans les points administratifs à ne pas oublier :

- l'arrêté municipal autorisant l'organisation du carnaval et la déviation de la circulation en fonction du parcours du défilé
- l'autorisation pour brûler le Caramentran,
- l'assurance en responsabilité civile.
- Interdiction de stationner place du 8 mai non respectée en 2014 par les utilisateurs des places de parking malgré affichage plusieurs jours avant

Logistique :

Mr Valéro (adjoint municipal aux sports et association) a confirmé que Mr le Maire mettrait à disposition le hangar du « leg Martin » à Robion.

Ce lieu devrait être disponible vers la fin du mois d'octobre après nettoyage et remise en fonction de l'électricité.

Mme Monfrin (adjointe municipale aux festivités) précise qu'une seule clé du hangar sera remise au Jardin de l'Escanson et qu'il y aura un seul responsable de cette clé.

Disponible sur Robion, Krystof Chabaud en sera le détenteur. Une réunion sur place sera organisée dès que possible afin de mettre en place un planning d'ouverture pour le travail de construction des chars en présence de Mr Zanchi.

Cette salle est suffisamment grande afin de permettre au moins à 3 chars de venir se préparer.

Mr Zanchi indique que les chars sont préparés par morceaux, l'habillage final ne se faisant que dans la dernière quinzaine précédant le carnaval. Cela permet de limiter la mobilisation des remorques.

Krystof confirme le prêt de 2 remorques par Marc Moutin : 6mx1,5m et 4mx1,5m.

Pour la fin de journée la salle de l'Eden a été réservée après de la mairie.

Chars / objets roulants décorés :

A ce jour, nous avons reçu les propositions suivantes :

- le char du Jardin de l'Escanson, qui reprendra le thème de la barque de l'Escanson
- le char de Myriam et Cécile (habituées du carnaval des Taillades) : le char des filles
- le char de l'ADER,
- le char de l'ARCL + l'amicale des écoles de Robion, sur le thème de Bob l'Eponge.
Mme Jean-Jean (adjoite aux écoles) propose à Syndie Fabre de l'amicale des écoles de proposer à l'équipe d'animation des temps périscolaires de créer un atelier pour fabriquer des éléments destinés à décorer le char ... ; Didier Allibert participera à la construction du char sur la remorque podium de la mairie
- il a été proposé au cyclo-club de décorer des vélos pour l'occasion.

Le Caramentran sera fabriqué par les enfants du centre de loisirs.

Et pour le transporter pendant le défilé, Mr Guillen, sa charrette et son cheval reprendront du service comme pour le carnaval 2014. Avec une décoration en prime cette fois.

Les enfants ne seront pas autorisés à monter sur les chars pour des raisons de sécurité.

Animation :

- Musique : le Jardin de l'Escanson souhaite confier l'animation musicale du défilé à une batucada (groupe de percussions brésiliennes) comme en 2014.

Sur ce point, le budget reste à préciser mais une collaboration notamment financière est en cours avec une association partenaire du projet.

Sabine a fait des demandes de devis à 3 formations, et attend leur réponse.

- L'association de Capoeira « Ginga Mundo » s'est engagée pour une démonstration, lieu et heure de l'intervention restent à préciser.
- L'association Lolita Salsa de Robion a proposé aussi une animation de danses latines en costume. (lieu et heure à préciser aussi).
- Goûter : durant la réunion la demande a été faite à la Mairie d'offrir le gouter aux enfants à l'issue du jugement du Caramentran comme cela a été fait en 2014. (quatre-quart, jus de fruits, bonbons).
- Le Jardin de l'Escanson a proposé d'organiser un apéro-crespeou : « apéritif » afin de ne pas s'engager dans un projet trop lourd. Élément à définir plus précisément (proposer la vente d'une part crespéou+verre à la buvette...)

Il n'y aura pas la traditionnelle collecte d'œufs et de saucisses, pour des raisons de sécurité alimentaire collective. Les ingrédients seront achetés préalablement.

Mr Puccioni du restaurant Lou Luberon à Robion s'est porté volontaire pour le préparer.

=>Le Jardin de l'Escanson invite les membres des associations au bénévolat pour leur prêter main forte pour tenir la buvette pendant l'apéro-crespeou et la soirée. Les bénéficiaires financeront les animations et achats de fournitures (batucada, crespéou).

- L'apéritif, sera éventuellement suivi d'un repas tiré du sac = à confirmer en fonction des décisions de mise en place de l'apéro-crespéou

- Soirée : ballet des figures. L'organisation de ce dernier est proposée et assurée par la mairie qui souhaite s'allier à l'événement. La buvette restera ouverte et les bénévoles couvriront les frais liés à la préparation du carnaval. Mme Monfrin a confirmé que l'organisation est en cours.

Circuit du défilé :

Ce point n'a été abordé que sur la question de la sécurité sur l'avenue Aristide Briand. Il faudra approfondir lors d'une réunion spécifique avec la mairie et la police municipale, la question de la gestion de la circulation lors du passage sur l'avenue.

Pour mémoire le défilé 2014 partait de la place Jules Ferry – rue Joseph Faraud – Rue Jean Jaurès – Rue Daniel Bertrand – Avenue Aristide Briand – rue Oscar Roulet – le jugement du Caramentran et le goûter ont eu lieu place du 8 mai.

En 2015, les points de départ et d'arrivée devraient être les mêmes et le circuit devra être allongé (démonstrations capoeira, salsa ...)

Appel aux bénévoles :

Il faut des bénévoles pour la construction des chars, pour assurer la sécurité du défilé, pour tenir la buvette, un appel est donc lancé à toutes les associations de Robion et à leurs membres.

- L'association « Robion en fête » sera présente avec environ une vingtaine de bénévoles, surtout le jour du carnaval, mais aussi pendant la préparation des chars.
- Les membres de l'ADER, au-delà de la préparation du char, seront présents le jour J.
L'ADER demande à son tour des bénévoles pour l'installation du marché de Noël (une communication plus détaillée sera faite sur le sujet)
- Le comité communal des feux de forêt (CCF) se mobilisera ce jour-là, en tenue, pour la sécurité du cortège.

Appel aux dons ... récupération ... recyclage :

Pour la conception des chars les associations récupèrent les bouchons de bouteilles en plastique, les journaux, les boîtes à œufs en carton, les grands cartons.

**Une prochaine réunion « technique » sera proposée
après la réunion du comité directeur**

NB = à celles et ceux qui ne reçoivent ce compte rendu qu'en version papier,
merci de nous adresser vos coordonnées mail à contact@lejardindelescanson.fr